

TEST D'APTITUDE EN JAPONAIS

Le 06 Juillet 2025

VERSION FRANÇAISE DU TEST GUIDE

IL N'EST PAS NECESSAIRE D'IMPRIMER CE DOCUMENT.

Les candidats déposant leur candidature d'inscription doivent accepter l'intégralité des clauses du *Test Guide*, en particulier celles concernant le traitement de leurs informations personnelles à des fins statistiques et d'organisation du Test.

1.	OBJECTIF ET ORGANISATION DU TEST	2
2.	CONTENU DU TEST.....	2
2.1.	PRESENTATION DES 5 NIVEAUX ET DE LEURS EQUIVALENCES AVEC L'ANCIEN TEST. ..	2
2.2.	PRESENTATION DES EPREUVES ET DE LA NOTATION.	3
3.	LE TEST D'APTITUDE EN JAPONAIS 2025 A PARIS	4
3.1.	MODALITES D'INSCRIPTION.....	4
3.1.1	<i>Période d'inscription</i>	4
3.1.2	<i>Comment s'inscrire au Test</i>	4
3.1.3	<i>Comment remplir le formulaire d'inscription en ligne</i>	4
3.1.4	<i>Envoyer ou déposer son dossier d'inscription</i>	9
3.2.	CONVOCATION	9
3.3.	JOUR DES EPREUVES	9
3.3.1	<i>Que faut-il apporter le jour du Test</i>	9
3.3.2	<i>Mesure en cas d'infraction</i>	10
3.3.3	<i>Comment remplir la feuille de réponse</i>	10
3.4.	CALCUL DES POINTS	11
3.5.	RESULTATS DES EPREUVES	11

1. Objectif et organisation du Test

Le nombre de personnes étudiant le japonais augmente rapidement dans le monde entier, de même que la possibilité de mettre en pratique des connaissances en japonais dans un large éventail de carrières.

Pour répondre à ces nouveaux besoins, la Fondation du Japon et la *Japan Educational Exchanges and Services* (JEES) ont conçu et organisé le Test d'aptitude en Japonais au Japon et à l'étranger dès 1984. A l'extérieur du Japon, la Fondation du Japon co-organise le Test d'aptitude avec les organismes d'échanges culturels nationaux et/ou les établissements d'enseignement, ainsi que les comités administratifs spécialement créés à cet effet.

Ce Test s'adresse en principe à des candidats dont la langue maternelle est autre que le japonais.

2. Contenu du Test

2.1. Présentation des 5 niveaux et de leurs équivalences avec l'ancien Test.

Le candidat choisira le niveau qui correspond le mieux à ses aptitudes et à sa formation.

Niveau	Compétences requises pour le nouveau test	Correspondance entre l'ancien et le nouveau test
N1	Compréhension du japonais dans la plupart des situations. Lecture : · Capacité à lire des textes à la logique un peu complexe ou d'un degré d'abstraction élevé portant sur des sujets variés (éditoriaux de journaux, critiques) et à en comprendre structure et contenu. · Capacité à lire des ouvrages profonds dans leur contenu et portant sur des sujets variés, à en suivre le fil et à comprendre avec précision l'intention de l'auteur. Ecoute : · Capacité à écouter du japonais parlé à une vitesse d'élocution naturelle et dans des situations variées (conversation logique, informations, cours), à en suivre le fil et en comprendre le contenu, à en saisir avec précision la structure logique et l'argumentation ainsi que les relations entre les intervenants.	Approximativement le même niveau que l'ancien Niveau 1, mais conçu pour mesurer des compétences plus avancées.
N2	Compréhension du japonais dans les situations courantes et, à un niveau assez satisfaisant, dans une variété d'autres contextes. Lecture : · Capacité à lire des textes à l'argumentation claire portant sur des sujets variés (articles de journaux ou de magazines, commentaires ou critiques simples) et à en comprendre la teneur. · Capacité à lire des ouvrages portant sur des sujets d'ordre général, à en suivre le fil et à comprendre l'intention de l'auteur. Ecoute : · Capacité à écouter du japonais parlé (conversation logique, informations) à une vitesse d'élocution proche de la normale et dans une variété de contextes en plus des situations courantes, à en suivre le fil et en comprendre le contenu, à en saisir l'argumentation ainsi que les relations entre les intervenants.	Approximativement le même niveau que l'ancien Niveau 2
N3	Compréhension assez satisfaisante du japonais utilisé dans les situations courantes. Lecture : · Capacité à lire et comprendre des textes au contenu concret et portant sur des sujets courants. · Capacité à comprendre les grandes lignes des informations à partir notamment des titres de journaux. · Capacité à comprendre un texte légèrement complexe relevant d'une situation courante et à en comprendre les grandes lignes à l'aide de reformulations. Ecoute : · Capacité à écouter une conversation logique dans une situation courante et à une vitesse d'élocution proche de la normale, à en saisir approximativement le contenu concret et les relations entre les intervenants.	Niveau intermédiaire entre les anciens Niveau 2 et Niveau 3. Niveau créé en 2010

N4	<p>Compréhension du japonais basique Lecture : · Capacité à lire et comprendre un texte portant sur un sujet familier de la vie quotidienne, rédigé avec du vocabulaire et des <i>kanji</i> de base. Ecoute : · Capacité à comprendre approximativement la teneur d'une conversation à un débit de parole lent et dans une situation courante.</p>	Approximativement le même niveau que l'ancien Niveau 3
N5	<p>Compréhension du japonais basique, jusqu'à un certain degré. Lecture : · Capacité à lire et comprendre des locutions, phrases ou textes types écrits en <i>hiragana</i>, <i>katakana</i> et <i>kanji</i> de base utilisés dans la vie de tous les jours. Ecoute : · Capacité à extraire d'une conversation courte à un débit de parole lent les informations nécessaires, dans des situations familières de la vie courante, par exemple en classe ou avec des proches.</p>	Approximativement le même niveau que l'ancien Niveau 4

2.2. Présentation des épreuves et de la notation.

Depuis 2010, les épreuves du Test sont divisées en trois domaines : « Connaissance de la langue (Vocabulaire/ Grammaire) », « Lecture » et « Ecoute ».

Pour les niveaux N1 et N2, « Connaissance de la langue (Vocabulaire/ Grammaire) » et « Lecture » sont réunies dans une seule épreuve. Cependant, la section « Connaissance de la langue (Vocabulaire/ Grammaire) » et la section « Lecture » seront notées séparément.

Pour les niveaux N3, N4 et N5, « Connaissance de la langue (Vocabulaire) » et « Connaissance de la langue (Grammaire)/Lecture » sont divisées en deux épreuves différentes. Cependant, pour les niveaux N4 et N5 « Connaissance de la langue (Vocabulaire) » et « Connaissance de la langue (Grammaire)/Lecture » seront notées comme une seule épreuve.

Pour le niveau N3, les trois épreuves du Test recevront chacune une note.

Niveau	Epreuves	Durée	Sections notées	Répartition des points
N1	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire)	110 min	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire)	0~60
	Lecture		Lecture	0~60
	Ecoute	55 min	Ecoute	0~60
	Total			0~180
N2	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire) – Lecture	105 min	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire)	0~60
			Lecture	0~60
	Ecoute	50 min	Ecoute	0~60
	Total			0~180
N3	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	30 min	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire)	0~60
	Connaissance de la langue (Grammaire)-Lecture	70 min	Lecture	0~60
	Ecoute	40 min	Ecoute	0~60

			Total	0~180
N4	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	25 min	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire) - Lecture	0~120
	Connaissance de la langue (Grammaire)-Lecture	55 min		
	Ecoute	35 min	Ecoute	0~60
				Total
N5	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	20 min	Connaissance de la langue (Vocabulaire/Grammaire) - Lecture	0~120
	Connaissance de la langue (Grammaire)-Lecture	40 min		
	Ecoute	30 min	Ecoute	0~60
				Total

3. Le Test d'aptitude en japonais 2025 à PARIS

3.1. Modalités d'inscription

3.1.1 Période d'inscription

La période d'inscription en ligne est fixée **du 07 au 23 mars 2025 à 12h.**

Les dossiers complets doivent impérativement parvenir à l'Inalco au plus tard le 31 mars à 17h.

Les dossiers incomplets ou en retard ne seront pas acceptés.

Il est fortement recommandé de ne pas attendre la date limite pour retourner votre dossier d'inscription.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir personnellement votre candidature d'inscription en ligne, une tierce personne (un membre de votre famille, un ami) peut s'en charger.

3.1.2 Comment s'inscrire

Connectez-vous sur le site de l'INALCO à l'adresse suivante

[Inscription au JLPT Japanese Language Proficiency Test | Institut National des Langues et Civilisations Orientales](#)

Cliquez sur le lien permettant d'accéder à la plateforme d'inscription. Assurez-vous d'avoir dûment complété le formulaire, selon les consignes ci-dessous.

En cas d'erreur sur votre nom, sexe ou date de naissance, contactez le bureau de coordination (coordonnées notées en bas de page). Vous ne pourrez changer ni le lieu ni le niveau du Test après avoir réglé les frais d'inscription.

3.1.3 Comment remplir le formulaire d'inscription

1. Niveau de test

Choisissez l'option correspondant au niveau du Test que vous passez. Attention, le niveau N1 correspond au niveau le plus avancé.

❖ Reportez-vous au tableau « compétences requises pour le nouveau test » pages 2-3.

2. Nom

Coordination du Test d'aptitude en Japonais, INALCO FC, Bureau 3.20,
65 rue des Grands Moulins, CS 21351, 75214 PARIS CEDEX 13
testjaponais@inalco.fr

Dans la 1^{ère} case, écrivez en **majuscule** votre nom de famille, puis votre prénom dans la deuxième. Laissez un espace entre votre premier prénom et votre deuxième prénom (si vous en avez un). Votre nom sera écrit tel quel sur vos résultats et certificat.

3. Sexe

Cochez « Masculin » ou « Féminin » ou « N ».

4. Mot de passe pour la consultation des résultats en ligne

Créez un mot de passe à **8 chiffres (uniquement en chiffre) et mémorisez-le**. Conservez une copie de votre mot de passe. Il vous servira lorsque vous souhaiterez consulter vos résultats en ligne. Veillez également à bien conserver le numéro de candidat (Examinee Registration Number) qui vous sera attribué deux semaines après la réception de votre dossier complet.

5. Adresse postale

Indiquez une adresse fiable sur le formulaire et sur l'enveloppe à joindre au dossier, une adresse où vous êtes sûr(e) de recevoir votre courrier. Dans l'éventualité d'un changement d'adresse, veuillez en informer le bureau de coordination dès que possible (coordonnées en bas de page).

6. Numéro de téléphone

Indiquez un numéro de téléphone auquel vous serez joignable.

7. Adresse électronique

Indiquez une adresse électronique fiable. Vous recevrez votre convocation à l'examen et le Test voucher sur votre boîte électronique.

8. Adresse pour l'envoi des résultats

Ecrivez une adresse fiable, où vous êtes sûr(e) de recevoir votre courrier.

N'oubliez pas les compléments d'adresse le cas échéant (lieu-dit, chez, appartement, boîte...)

En cas de changement d'adresse, veuillez contacter rapidement les bureaux de la coordination du Test d'aptitude (coordonnées en bas de page).

Après avoir effectué votre inscription, vous recevrez impérativement un courriel qui vous confirme l'enregistrement de votre inscription en ligne.

Attention, votre inscription ne sera validée qu'à réception des pièces à fournir.

3.1.4 Envoyer ou déposer son dossier d'inscription

Vous devez envoyer ou déposer à la Coordination du Test d'aptitude en japonais le dossier qui comprend :

1. Une impression du courriel de confirmation de l'enregistrement de votre pré-inscription
2. Une impression du courriel de confirmation de votre paiement en ligne via PayboxMail.
3. Une enveloppe de format A4 (32x23 cm), affranchie au tarif de 2,58 euros; libellée à vos nom et adresse.

Tarifs 2025:

Niveaux des épreuves :	N1	N2	N3	N4	N5
Tarifs / niveau :	90€	90€	90€	80€	80€

Attention :

Coordination du Test d'aptitude en Japonais, INALCO FC, Bureau 3.20,
65 rue des Grands Moulins, CS 21351, 75214 PARIS CEDEX 13
testjaponais@inalco.fr

Les dossiers incomplets et/ou en retard annulent systématiquement votre inscription.
Aucun remboursement n'est possible après le dépôt de votre dossier ou en cas d'annulation de l'inscription

Les dossiers complets doivent impérativement parvenir à l'Inalco au plus tard le 31 mars 2025 à l'adresse suivante :

**Inalco - Coordination du JLPT - Bureau 3.20,
CS 21351, 65 rue des Grands Moulins,
75214 Paris Cedex 13**

Vous pouvez envoyer votre dossier par courrier ou venir le déposer directement à l'Inalco.

a. Convocation

Les convocations seront envoyées aux candidats par e-mail en deux étapes :

1 : Mi-avril au plus tard: confirmation de l'inscription et attribution du numéro de candidat sous forme d'un Test Voucher.

2 : Du 23 jusqu'au 27 juin : envoi de la convocation finale au test

Si vous constatez que vous n'avez toujours pas reçu votre convocation une semaine avant le Test, merci de bien vouloir prendre contact avec nos services.

b. Jour des épreuves

3.3.1 Que faut-il apporter le jour du test ?

Vous êtes priés d'apporter uniquement ce qui suit : votre convocation à l'examen, votre Test Voucher (où figure votre numéro d'inscription), un justificatif d'identité avec photographie (passeport ou carte d'identité) portant le même nom que votre convocation, du matériel pour écrire (crayons à papier n°2 ou HB, gomme en plastique).

3.3.2 Mesure en cas d'infraction

Votre test sera annulé dans les cas de figure suivants :

1. Passer le Test à la place de quelqu'un d'autre ou demander à quelqu'un de passer le Test à votre place
2. Fournir des réponses aux autres candidats ; Obtenir des réponses de leur part ; consulter dictionnaire ou tout support écrit, téléphone portable ou tout autre équipement
3. Refuser de vous conformer aux instructions des surveillants
4. Emporter les sujets d'examen ou les feuilles réponses hors de la salle d'examen
5. Enregistrer de quelque manière que ce soit le support audio de l'épreuve d'écoute
6. Perturber les autres candidats
7. Faire sonner/vibrer téléphone portable ou montre pendant le Test. Utiliser un téléphone portable.

3.3.3 Comment remplir la feuille de réponse

Votre feuille de réponse sera traitée par ordinateur. Merci de suivre les instructions ci-dessous :

1. Utilisez uniquement **un crayon à papier n°2 ou HB**. Les feuilles de réponses écrites au stylo à bille ou au stylo à encre seront déclarées nulles.
2. Noircissez chaque cercle dans son intégralité, de manière à ce qu'il soit impossible de lire le chiffre qui se trouve à l'intérieur.
3. Un noircissement insuffisamment appuyé ou partiel peut ne pas être déchiffré par l'ordinateur et entraîner un mauvais résultat.
4. Si vous devez corriger une réponse, utilisez uniquement une gomme en plastique et assurez-vous d'effacer la réponse correctement et proprement. Il est interdit d'utiliser une gomme à encre ou tout autre matériel qui n'est pas mentionné ci-dessus.
5. Les réponses sont numérotées par ordre consécutif. Notez chaque réponse dans la case qui correspond au numéro de la question ; le numéro de la question est indiqué à côté de chaque section.

Comment remplir votre numéro d'inscription

Il est impératif d'indiquer votre numéro d'inscription et votre nom sur la feuille de réponse avant de commencer chaque épreuve du Test. Commencez d'abord par écrire votre numéro d'inscription sur la première ligne du haut à l'identique du numéro indiqué sur votre convocation au Test.

Noircissez ensuite dans chaque colonne le chiffre correspondant à votre numéro d'inscription.

Comment remplir votre date de naissance

Il est impératif d'indiquer votre date de naissance sur la feuille de réponse avant de commencer le Test. N'oubliez pas de commencer par votre année de naissance.

Comment indiquer vos réponses

Toutes les réponses au Test d'aptitude se présentent sous forme de choix multiples. Sur la feuille de réponses, noircissez les cercles qui vous semblent correspondre aux bonnes réponses. Assurez-vous de noircir complètement le cercle.

c. Calcul des points

Le candidat doit passer toutes les épreuves du Test pour que le calcul des points soit possible.

Chaque niveau est noté sur 180 points, répartis équitablement entre les 3 sections du Test. Sur le relevé de notes envoyé à l'issue du Test figurent les points par section notée et le score total obtenu. Pour les sections notées qui évaluent plusieurs compétences (par exemple : « Connaissance de la langue (Vocabulaire/ Grammaire) »), un détail informatif permet au candidat de comprendre comment se répartissent ses capacités.

❖ *Reportez-vous à la version originale du Test Guide pour une explication détaillée du relevé de notes.*

Pour réussir le Test, il faut obtenir le minimum de points requis sur le total des points et le minimum de points requis dans chaque section notée du Test. Il y a échec si le minimum de points requis n'est pas obtenu à l'une des sections, **même si le total des points dépasse le seuil de réussite**

d. Résultats des épreuves

Les organisateurs du Test enverront les résultats à tous les candidats courant **octobre 2025**.

Les candidats reçus se verront délivrer un certificat d'aptitude.

Si vous n'avez pas reçu vos résultats fin mars ou si votre nom et/ou date de naissance sont mal orthographiés sur le certificat/ relevé de notes, contactez rapidement les organisateurs de votre pays et leur fournir une preuve de votre identité (dans le cas présent la Coordination du Test à l'INALCO) **et en aucun cas la Fondation du Japon. La Fondation du Japon et les organisateurs nationaux ne répondront à aucune demande concernant les résultats obtenus aux épreuves.**

Les résultats du JLPT 2025A seront consultables en ligne (sous réserve de la validité de votre mot de passe). Les informations concernant les modalités de consultation des résultats seront disponibles en **fin aout 2025** sur le site officiel du JLPT : www.jlpt.jp/

Des extraits des nouveaux types d'épreuves du JLPT sont disponibles gratuitement sur le site officiel du Test d'aptitude de japonais (site en anglais et en japonais) à l'adresse suivante :

<http://www.jlpt.jp/>

<http://www.jlpt.jp/j/about/new-jlpt.html>